

Communiqué de presse

Mercredi 14 novembre 2018

Le Parc naturel régional de Camargue se mobilise contre la pollution aux hydrocarbures sur les plages de Camargue

Depuis plus d'une semaine, le littoral du Parc naturel régional de Camargue est touché par la pollution aux hydrocarbures issue de la collision entre deux navires au large de la Corse le 7 octobre dernier.

Cette pollution transportée par les courants marins et les effets des coups de mer de secteur Sud et Sud-Est, touche aujourd'hui le littoral camarguais, notamment les plages des sites du Conservatoire du Littoral dans le secteur de Piémanson, Sainte Anne et du phare de Beauduc, ainsi que certaines plages des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Le littoral sableux de Camargue est un des plus sauvages de Méditerranée et de nombreux espaces de grande valeur écologique y sont présents. Le Parc naturel régional de Camargue est très préoccupé par cette pollution, et mobilise son équipe tous les jours depuis le 5 novembre pour assurer une veille sur le terrain. Les agents du Parc ont participé ce mercredi 14 novembre aux opérations de dépollution des plages souillées par le pétrole, aux côtés des équipes des communes d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer, de la communauté de l'agglomération, de la Métropole, de la Réserve nationale de Camargue et de la Tour du Valat. C'est une grande partie du littoral de Camargue qui est parcouru.

De plus, le Parc naturel régional de Camargue se portera partie civile au titre du préjudice environnemental, suite à la plainte déposée par le Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Contacts presse :

Régis VIANET, directeur
Tél.04 90 97 10 40 - Mail r.vianet@parc-camargue.fr

Gael HEMERY, responsable du pôle « espaces naturels »
Tél. 04 90 97 10 40 –Mail : g.hemery@parc-camargue.fr